



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 7 novembre 2018

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Armistice du 11 novembre 2018 : enregistrez « les cloches à toute volée en Corrèze »

Le 11 novembre 2018 marque la fin du cycle commémoratif de la Grande Guerre. La signature de l'armistice ce jour à 11 heures s'était traduit, il y a 100 ans, par une volée de cloches sur tout le territoire français.

C'est dans ce souvenir que les « Cloches de l'Armistice » sonneront ce dimanche 11 novembre à 11 heures en Corrèze, mais aussi partout en France.

Chaque citoyen pourra enregistrer sur son téléphone portable, entre 3 à 5 minutes, la sonnerie des cloches les plus proches et envoyer ensuite son fichier audio à l'adresse courriel sonneries19@gmail.com de l'Association campanaire limousine en précisant dans le message le lieu de l'enregistrement (commune, église...).

Cet enregistrement peut notamment intégrer la fin de la commémoration ou le discours au monument aux morts.

L'objectif de cette opération est de sauvegarder aux Archives départementales et nationales la mémoire de cet événement.

Consignes de sécurité :

Les cloches ne doivent sonner que dans de bonnes conditions de sécurité et être entretenues régulièrement afin d'éviter tout risque de chute sur le public.

Pour plus d'informations, consultez le dossier sur www.clocheslimousines.fr

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter